



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation nationale : budget

Question écrite n° 119556

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le budget de l'éducation nationale. Une grève historique, réunissant à la fois les enseignants du public et du privé s'est déroulée le 27 septembre dernier. Cette manifestation vise notamment le manque de moyens accordés à l'éducation nationale. Pourtant à la lecture de différents rapports, de l'INSEE et de la Cour des Comptes notamment, il semblerait que le budget consacré à l'enseignement, aussi bien public que privé, n'a cessé d'augmenter. Ainsi depuis 1980, une hausse de 60 milliards d'euros dans le budget de l'éducation nationale est à constater. Parallèlement à cette hausse des moyens, le nombre d'élèves évolue sur la même période dans le sens inverse, puisque l'on compte 600 000 élèves de moins qu'en 1980. Les revendications des enseignants paraissent donc paradoxales. Suite à ces remarques, il souhaiterait avoir le détail des moyens accordés à l'éducation nationale et leurs différentes affectations. Il souhaiterait également connaître les intentions du Gouvernement pour que notre système éducatif redevienne un modèle.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119556

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10729

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)